

Carburants : une baisse des prix est possible

Les émissaires du gouvernement soutiennent dans les médias que la hausse des prix du carburant et du fuel domestique est provoquée par la hausse des prix du pétrole brut. Sauf que dans la réalité, les taxes suivent, et amplifient considérablement le phénomène de hausse. Pourtant, il existe bien une solution..

Et cette solution, c'est évidemment de moduler les taxes sur les carburants, et en particulier la principale d'entre elle, la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques). Utopique ? Pas le moins du monde ! C'est déjà ce qui se pratique dans plusieurs pays du monde, pour compenser la hausse du prix du pétrole brut. Une simple recherche Google déroule la liste des pays qui ont annoncé un gel des carburants, en s'aidant de l'arme fiscale pour bloquer la hausse des prix à la pompe.

En 2012, le gouvernement a baissé la TICPE pendant trois mois

Mais c'est surtout la mesure adoptée sous François Hollande, au tout début de son mandat, en août 2012, qui peut servir d'exemple. A l'époque, même chose : le prix du pétrole brut flambe : le diesel est vendu près de 1,40 euro dans certaines stations services... Un prix largement dépassé aujourd'hui, mais il faut bien entendu tenir compte de l'inflation des six années écoulées pour pouvoir comparer. Ca tombe bien : le prix du diesel aujourd'hui a dépassé le prix du diesel en 2012, en euros constants. Même chose évidemment, pour l'essence. Dans Paris, certaines stations vendent alors le litre de SP95 à plus de 2 euros !

Face à l'explosion des prix à la pompe le gouvernement décide alors de prendre une mesure forte, mais transitoire : une baisse de 3 centimes de la TICPE pendant 3 mois. A l'époque, Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances, parvient même à convaincre les groupes pétroliers de rogner sur leur marge, et la plupart annoncent baisser de 3 centimes supplémentaires les prix des carburants, pour accompagner le mouvement.

Carburants : des recettes fiscales 2018 supérieures aux prévisions

Evidemment, le gouvernement d'aujourd'hui aura beau jeu de refuser une telle mesure, au prétexte qu'elle serait contraire à son action visant à faire changer les Français de "comportement", en matière de déplacements. "Changez de voiture ! Passez à l'électrique !" semblent répéter les ministres et secrétaires d'Etat, tel un mantra. Dans la réalité, les recettes fiscales tirées du carburant seront supérieures aux prévisions du Budget, au deuxième semestre 2018. Certes, l'Etat continue à emprunter des milliards pour boucler son budget, comme chaque année. Mais on ne répétera jamais assez que la solution à la réduction du déficit budgétaire ne passe pas par plus d'impôts, mais bien évidemment par moins de dépense publique. Encore faut-il avoir l'audace et le courage de prendre

les mesures qui s'imposent.

Il y a par ailleurs mille et une manières différentes de compenser la hausse du pétrole brut, et l'impact sur le budget des ménages. Par exemple, pourquoi ne pas baisser la TICPE sur le fuel domestique, sachant que l'immense majorité des utilisateurs de chauffage au fuel sont installés en zone rurale, ou dans la banlieue des grandes villes, partout où le gaz de ville, plus économique, n'arrive pas ? Autre mesure évoquée par plusieurs parlementaires : instaurer un chèque carburant, que l'employeur pourrait offrir à ses salariés, en exonération totale de charges. Quant aux transporteurs, sans toucher à la fiscalité des carburants, ils sont soumis à bien d'autres taxes dont le taux pourrait être modulé provisoirement, sans renier l'idée même de la transition écologique.

Le 17 novembre, début d'une révolte fiscale ?

De telles mesures, annoncées au bon moment, pourraient enrayer le mouvement de manifestation du 17 novembre, qui risque de donner le coup d'envoi à un mouvement plus large de contestation fiscale, jacquerie des temps modernes. Alors qu'après, il sera probablement beaucoup difficile de calmer la colère des Français, qui ont appris récemment que l'Etat les ponctionnait de plus de 1000 milliards d'euros d'impôts, taxes et cotisations obligatoires en tout genre, par an....